



# RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

POUR LES EXERCICES CLOS  
LES 31 MAI 2017 ET 2016



## **RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les états financiers consolidés et audités de ZoomMed inc. pour l'exercice clos le 31 mai 2017 et toute l'information contenue dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés et audités ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, incluant les normes internationales d'information financières « IFRS ». Les états financiers consolidés et audités sont appropriés aux activités de la société.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audition, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs auditions. Le comité d'audit révisé également les états financiers, reçoit le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été audités par Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L. comptables agréés, et leur rapport est présenté ci-après.

Le 21 décembre 2017

(Signé) Yves Marmet

**Yves Marmet,**  
Président et chef de la direction



**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ  
AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	2 - 3
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	
États consolidés de la situation financière	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
États consolidés du résultat net et global	6
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8 - 32

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de  
**ZOOMMED INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **ZOOMMED INC.**, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016, ainsi que les états consolidés du résultat net et global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ZOOMMED INC.** au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

**Observations**

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui indique que la société doit parvenir à commercialiser sa technologie à l'extérieur du Canada avec un partenaire financier et conclure des ententes de services avec des partenaires canadiens au cours du prochain exercice afin de poursuivre ses activités. Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

*Mazars Havel Rouin, S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal, le 21 décembre 2017

1. CPA, auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A108185

**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

	2017	2016
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 665	323 396
Débiteurs (Note 8)	57 762	303 035
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	7 360	7 360
Charges payées d'avance	4 166	20 803
	190 953	654 594
<b>Actif non courant</b>		
Contrepartie conditionnelle à recevoir (Note 8)	-	87 984
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	22 081	29 441
Immobilisations corporelles (Note 10)	155 365	235 611
Actifs incorporels (Note 11)	-	100 000
<b>Total de l'actif</b>	<b>368 399</b>	<b>1 107 630</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Créditeurs (Note 13)	1 079 511	309 390
Dû à des administrateurs (sans intérêt ni modalité de remboursement)	158 057	7 312
Prêt d'un administrateur (Note 25)	108 141	-
Prêt court terme (Note 14)	439 495	-
Portion court terme de la dette à long terme (Note 15)	68 000	51 000
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	5 051	4 701
	1 858 255	372 403
<b>Passif non courant</b>		
Provision pour contrats déficitaires (Note 5)	721	16 225
Dette à long terme (Note 15)	51 000	119 000
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	12 272	17 323
Avantages incitatifs à la location	71 166	89 730
<b>Total du passif</b>	<b>1 993 414</b>	<b>614 681</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capital social</b> (Note 19)	25 509 437	25 509 437
<b>Surplus d'apport</b>	6 655 185	6 655 185
<b>Déficit</b>	(33 789 637)	(31 671 673)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1 625 015)</b>	<b>492 949</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>368 399</b>	<b>1 107 630</b>

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES  
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2017 ET 2016**

---

	<b>Capital social</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949
Résultat net	-	-	(2 117 964)	(2 117 964)
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	25 509 437	6 655 185	(33 789 637)	(1 625 015)

---

	<b>Capital social</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 mai 2015</b>	25 509 437	6 635 055	(30 721 252)	1 423 240
Résultat net	-	-	(950 421)	(950 421)
Options d'achat d'actions octroyées (Note 20)	-	20 130	-	20 130
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949

---

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL  
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2017 ET 2016**

	2017	2016
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		
<b>PRODUITS</b>	-	-
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b> (Note 17)		
Frais de vente	349 372	136 927
Frais d'administration	890 146	1 096 088
Frais d'opération	213 628	199 822
Frais de développement	306 589	210 619
Frais financiers	114 937	15 123
Dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels (Note 12)	129 556	-
	2 004 228	1 658 579
<b>PERTE AVANT IMPÔTS</b>	(2 004 228)	(1 658 579)
Récupération d'impôts par la perte des activités poursuivies (Note 23)	-	(242 976)
<b>Perte nette liée aux activités poursuivies</b>	(2 004 228)	(1 415 603)
<b>Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées</b> (Note 4)	(113 736)	465 182
<b>RÉSULTAT NET ET GLOBAL</b>	(2 117 964)	(950 421)
<b>Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies</b>	(0,015)	(0,010)
<b>Résultat net et global de base et dilué par action</b>	(0,016)	(0,007)
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS EN CIRCULATION</b>	135 591 268	135 591 268



**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 MAI 2017 ET 2016**

	2017	2016
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat net et global consolidé	(2 117 964)	(950 421)
Résultat net des activités abandonnées	(113 736)	465 182
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(2 004 228)</b>	<b>(1 415 603)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	51 120	16 457
Amortissement des frais de financement	22 636	-
Rémunération à base d'action	-	20 130
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	252
Dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	129 556	-
Avantage incitatif au bail	-	69 947
Amortissement – Avantage incitatif au bail	(18 564)	(17 018)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>(113 736)</b>	<b>465 182</b>
Amortissement	-	225 313
Gain sur cession d'actifs incorporels	-	(1 001 440)
Dépréciation de la contrepartie conditionnelle à recevoir	119 583	-
Revenus financiers	(6 599)	-
Provision pour contrats déficitaires	(15 504)	(13 784)
	(1 835 736)	(1 650 564)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 26)	1 165 136	(139 904)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(670 600)	(1 790 468)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
<b>Activités poursuivies</b>		
Dette à long terme	-	170 000
Prêt d'un administrateur	100 000	-
Prêt court terme, net des frais de financement	425 000	-
Remboursement d'obligation découlant des contrats de location-financement	(4 701)	(3 974)
Remboursement de la dette à long terme	(51 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	469 299	166 026
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Activités poursuivies</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(430)	(221 436)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(55 000)
<b>Activités abandonnées</b>		
Produit de cession d'actif incorporel	-	1 750 000
Frais de transaction	-	(99 999)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(430)	1 373 565
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(201 731)</b>	<b>(250 877)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>323 396</b>	<b>574 273</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>121 665</b>	<b>323 396</b>

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 22 336 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2017 et de 3 445 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

## **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab » (Note 4).

Puisque la société a effectué jusqu'à ce jour beaucoup de travail pour le marché Américain, son plan d'affaires à court terme prévoit de poursuivre le développement de ce marché et par la suite débiter la commercialisation au Royaume-Uni.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boulevard du Quartier, bureau 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.

## **2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

La société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 21 décembre 2017.

La préparation des états financiers consolidés est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités. Par contre, certains faits et circonstances suscitent un doute sur le bien-fondé de cette hypothèse. La société a enregistré des pertes importantes au cours des dernières années, elle a accumulé un déficit important et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations. Les insuffisances de liquidités ont été comblées au cours de l'exercice par un prêt d'une société privée, un prêt d'un administrateur et par le retard du paiement des salaires. Après la fin de l'exercice, la société a obtenu un prêt d'un investisseur privé (Note 27) permettant de répondre à certaines de ses obligations.

**2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à commercialiser sa technologie, à l'extérieur du Canada, avec un partenaire financier et des ententes de services avec des partenaires au Canada. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES****Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

**Consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc. et ZoomMed USA inc. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

**Constatation des revenus**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

**Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

**Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquentment à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**

**Prêts et créances** – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients, la contrepartie conditionnelle à recevoir et l'allocation d'aménagement à recevoir. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Autres passifs** – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt court terme et la dette à long terme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de trois mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

**Activités abandonnées**

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour la société faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la société.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	<b>Méthode</b>	<b>Période</b>
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Système téléphonique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels de la société comprennent les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**

	<b>Période</b>
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

**Frais de recherche et de développement**

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

Une licence pour la distribution pour le marché américain de Rx Vigilance est comptabilisée au coût et n'a jamais été amorti. Au 31 mai 2017, la société a procédé à un test de dépréciation et une dépréciation pour la valeur totale de la licence a été enregistrée (note 12).

**Crédits d'impôt pour la recherche et le développement**

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

**Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT).

Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

**Contrats de location**

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**

Les contrats de location en vertu desquels la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début du contrat à un montant égal à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location, selon le moindre des deux. L'actif acquis aux termes de contrats de location-financement est amorti sur la plus courte durée d'utilité et de la durée du contrat de location.

**Avantages incitatifs à la location**

Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés au coût et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du bail (69 mois) venant à échéance le 31 mars 2021. L'amortissement est comptabilisé comme une réduction de la charge de loyer.

**Provisions****Nature des passifs provisionnés**

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes. Les provisions comprennent notamment les provisions pour litiges (fiscaux, juridiques, sociaux), pour retours, pour environnement ainsi que les contrats déficitaires. Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction juridique de la société et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

**Capitaux propres**

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

**Impôts sur les bénéfices**

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts différés ne se matérialiseront pas.

**Avantages du personnel**

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.



**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)****Rémunération à base d'actions**

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur, des options d'achat d'actions, est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport. Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

**Conversion des comptes exprimés en devises**

**Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères** – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

**Établissements à l'étranger** – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante des capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

**Résultat net de base et dilué par action**

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments.

Le résultat net dilué par action des activités poursuivies est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

**4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES****Ligne d'activités**

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous.

#### 4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (SUITE)

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	2017	2016
	\$	\$
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	-	-
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Frais de vente	752	755
Frais d'administration	-	27 669
Frais d'opération	-	500
Revenus financiers	(6 599)	(42 448)
Radiation de la contrepartie conditionnelle à recevoir	119 583	-
Amortissement des frais de développement	-	225 313
	113 736	211 789
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	(113 736)	(211 789)
Impôts exigibles (récupération d'impôt) des activités ordinaires	-	(12 574)
<b>RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	(113 736)	(199 215)
Gain sur cession d'actifs incorporels <sup>(1)</sup>	-	919 947
Impôts exigibles sur cession d'actifs incorporels	-	(255 550)
<b>GAIN NET SUR CESSION DES ACTIFS INCORPORELS</b>	-	664 397
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	(113 736)	465 182

<sup>(1)</sup> Net des frais légaux au montant de 99 999 \$ au 31 mai 2016.

#### 5. PROVISION POUR CONTRATS DÉFICITAIRES

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction. Ces contrats génèrent un manque à gagner de 721 \$ pour la période qui se terminera le 31 août 2017.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2015	30 009
Utilisation	(13 784)
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>16 225</b>
Utilisation	(15 504)
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>721</b>



**6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR****Instruments financiers**

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants:

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

**IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie**

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

**6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)****IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

**IFRS 16 - Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 «Contrats de location». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

**IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée**

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en décembre 2016. Elle fournit des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Les principaux éléments de l'interprétation sont les suivants :

- L'entité applique le cours de change à la date à laquelle la contrepartie anticipée en monnaie étrangère est payée ou reçue pour convertir l'actif, la charge ou le produit connexe, lors de sa comptabilisation initiale.
- Lorsque la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité détermine la date de la transaction pour chacun d'eux.

L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

**IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux**

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en juin 2017. Elle fournit des indications à savoir à quel moment il est approprié de comptabiliser un actif d'impôt exigible lorsque la législation fiscale impose à une entité de verser immédiatement un paiement relativement à un montant en litige. L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

**7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES**

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

**Durée d'utilité estimée**

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

**Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les valeurs attribuées aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

**Juste valeur des options d'achat d'actions**

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

**7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)****Aide gouvernementale**

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

**Définitions des unités génératrices de trésorerie**

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

**Contrepartie conditionnelle à recevoir**

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter. Au 31 mai 2017, la société a radié la majorité du solde de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée au contrat avec Familiprix.

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. D'autres informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

**8. DÉBITEURS**

	2017	2016
	\$	\$
Contrepartie conditionnelle à recevoir <sup>(1)</sup>	15 000	50 000
Taxes de vente	42 053	19 582
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	-	144 643
Prêt à une société liée (Note 25)	-	100 000
Provision pour dépréciation – prêt à une société liée (Note 25)	-	(100 000)
Prêt à un employé, sans intérêt échu en novembre 2016	-	50 000
Autres à recevoir	709	38 810
<b>Total</b>	<b>57 762</b>	<b>303 035</b>

<sup>(1)</sup> Représente un solde de 15 000 \$ (sans taxe) à recevoir dans le cadre de la transaction avec Familiprix Inc. Au 31 mai 2016, un solde de 137 984 \$ était à recevoir (50 000 \$ à court terme et 87 984 \$ à long terme). Au cours de l'exercice, un montant de 119 583 \$ a été radié parce que les ventes par Familiprix sont nettement inférieures aux attentes.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

**9. ALLOCATION D'AMÉNAGEMENT À RECEVOIR**

Selon le contrat de location des locaux, le bailleur a alloué une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi<sup>2</sup> remboursable sur une période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année. La première tranche a été remboursée le 31 décembre 2016. Si la société exerce son option de renouvellement du bail, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. Au 31 mai 2017, la société n'a pas comptabilisé l'allocation sur l'option de renouvellement.

	Total
	\$
Montant du remboursement prévu	42 913
Facteur d'actualisation	(6 112)
Montant actualisé du remboursement prévu au 31 mai 2016	36 801
Encaissement	(8 582)
Désactualisation	1 222
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>29 441</b>
Portion court terme	7 360
Portion long terme	22 081
	<b>29 441</b>

**10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Acquisitions	-	430	-	-	430
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>55 115</b>	<b>54 552</b>	<b>25 998</b>	<b>197 348</b>	<b>333 013</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	37 561	48 406	1 300	9 705	96 972
Amortissement	3 691	2 759	5 200	39 470	51 120
Dépréciation (Note 12)	-	-	2 175	27 381	29 556
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>41 252</b>	<b>51 165</b>	<b>8 675</b>	<b>76 556</b>	<b>177 648</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>13 863</b>	<b>3 387</b>	<b>17 323</b>	<b>120 792</b>	<b>155 365</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

**10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2015	59 486	87 333	-	46 481	193 300
Acquisitions	18 457	5 631	25 998	197 348	247 434
Cessions	(22 828)	(38 842)	-	(46 481)	(108 151)
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>55 115</b>	<b>54 122</b>	<b>25 998</b>	<b>197 348</b>	<b>332 583</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2015	59 486	82 448	-	46 481	188 415
Amortissement	904	4 548	1 300	9 705	16 457
Cessions	(22 829)	(38 590)	-	(46 481)	(107 900)
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>37 561</b>	<b>48 406</b>	<b>1 300</b>	<b>9 705</b>	<b>96 972</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2016</b>	<b>17 554</b>	<b>5 716</b>	<b>24 698</b>	<b>187 643</b>	<b>235 611</b>

\*Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a acquis des immobilisations corporelles pour 25 998 \$ en vertu d'un contrat de location-financement.

**11. ACTIFS INCORPORELS**

	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Acquisitions	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 805</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Dépréciation (Note 12)	-	100 000	-	-	100 000
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 805</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 11. ACTIFS INCORPORELS

	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2015	4 322	175 000	3 417 736	3 360 846	6 957 904
Acquisitions	-	100 000	-	-	100 000
Cession	-	-	(1 163 802)	(1 099 297)	(2 263 099)
Radiation	-	(175 000)	-	-	(175 000)
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 805</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2015	4 322	175 000	2 748 549	2 994 414	5 922 285
Amortissement	-	-	54 311	171 002	225 313
Cession	-	-	(548 926)	(903 867)	(1 452 793)
Radiation	-	(175 000)	-	-	(175 000)
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>4 322</b>	<b>-</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 519 805</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2016</b>	<b>-</b>	<b>100 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100 000</b>

## 12. DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS

### Méthode d'évaluation

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque actif. Les tests de dépréciation sont effectués au même moment chaque année soit à la fin d'un exercice financier. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

### Au 31 mai 2017

#### *Améliorations locatives et le système téléphonique*

La société a estimé qu'en date du 31 mai 2017, le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de conclure que la société serait en mesure de recouvrer les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles. Une dépréciation a donc été enregistrée afin de ramener la valeur comptable de son système téléphonique à la valeur recouvrable équivalente au solde de l'obligation en vertu de son contrat de location-acquisition et la valeur comptable de ses améliorations locatives à la valeur d'utilité.

L'impact sur la valeur de ces deux actifs est le suivant :

12. DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS (SUITE)

	Système téléphonique \$	Améliorations locatives \$
<b>Coût</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	25 998	197 348
Acquisitions	-	-
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>25 998</b>	<b>197 348</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	1 300	9 705
Amortissement	5 200	39 470
Dépréciation	2 175	27 381
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>8 675</b>	<b>76 556</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>17 323</b>	<b>120 792</b>

*Licence Rx Vigilance*

Le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain et l'absence de ressources financières pour réaliser son plan au 31 mai 2017 ont mené la direction à conclure que la valeur comptable de la licence Rx Vigilance ne pourrait être recouvrée. Une dépréciation a donc été enregistrée.

L'impact sur la valeur de l'actif incorporel de la licence Rx Vigilance est le suivant :

	Licences et droits d'utilisation \$
<b>Coût</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	100 000
Acquisitions	-
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>100 000</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	-
Dépréciation	100 000
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>100 000</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>-</b>

**Au 31 mai 2016**

La société a procédé à un test de dépréciation sur ses actifs incorporels et la direction de la société a estimé que la valeur aux livres était recouvrable.



**13. CRÉDITEURS**

	2017	2016
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	358 496	179 615
Salaires et déductions à la source	721 015	129 775
<b>Total</b>	<b>1 079 511</b>	<b>309 390</b>

**14. PRÊT COURT TERME**

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistence Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt. Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.

	Total
	\$
Montant du prêt	500 000
Frais de financement	(75 000)
Amortissement des frais de financement	14 495
<b>Valeur comptable au 31 mai 2017</b>	<b>439 495</b>

**15. DETTE À LONG TERME**

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019.

	Total
	\$
Montant initial	170 000
Paiement au cours de l'exercice	-
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>170 000</b>
Paiements au cours de l'exercice	(51 000)
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>119 000</b>
Portion court terme	68 000
Portion long terme	51 000

**15. DETTE À LONG TERME (SUITE)**

Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2018	68 000
2019	51 000

**16. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT**

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total
	\$
Montant initial	25 998
Paiements au cours de l'exercice	(3 974)
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	<b>22 024</b>
Paiements au cours de l'exercice	(4 701)
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>17 323</b>
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	5 051
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	12 272
	<b>17 323</b>

Les paiements de location minimaux à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Paiements de location minimaux	
	2017	2016
	\$	\$
2017	-	6 134
2018	6 134	6 134
2019	6 134	6 134
2020	6 134	6 134
2021	1 023	1 021
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(2 102)	(3 533)
<b>Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location</b>	<b>17 323</b>	<b>22 024</b>

**17. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION**

	2017	2016
	\$	\$
<b>a) Frais de vente :</b>		
Frais de vente	102 019	25 869
Salaires et charges sociales	234 573	106 943
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 115
	<b>349 372</b>	<b>136 927</b>
	2017	2016
	\$	\$
<b>b) Frais d'administration :</b>		
Frais d'administration	371 595	602 742
Salaires et charges sociales	505 771	469 101
Rémunération à base d'action	-	20 130
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 115
	<b>890 146</b>	<b>1 096 088</b>
<b>c) Frais d'opération :</b>		
Salaires et charges sociales	200 848	195 707
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 115
	<b>213 628</b>	<b>199 822</b>
<b>d) Frais de développement :</b>		
Frais de développement	55 240	43 498
Salaires et charges sociales	238 569	189 270
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	-	(26 263)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 780	4 114
	<b>306 589</b>	<b>210 619</b>
<b>e) Frais financiers :</b>		
Intérêts et frais bancaires	82 609	11 557
Intérêts sur dette long terme	7 945	2 308
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-financement	1 432	1 137
Amortissement des frais de financement	22 636	-
Variation du taux de change	315	121
	<b>114 937</b>	<b>15 123</b>
<b>f) Dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels</b>		
Système téléphonique	2 175	-
Améliorations locatives	27 381	-
Licence Rx Vigilance	100 000	-
	<b>129 556</b>	<b>-</b>

**18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé une convention de bail pour une durée de cinq ans avec option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans aux mêmes termes et conditions. À titre de garantie, la société, a consenti au bailleur une hypothèque mobilière au montant de 114 713 \$, plus une hypothèque additionnelle équivalente à 20 % dudit montant, sur l'universalité des biens meubles, actuels et futurs de ZoomMed Inc.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
AUX 31 MAI 2017 ET 2016**

**18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (SUITE)**

Au 31 mai 2017, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 451 905 \$.

Les loyers minimaux pour les 4 prochains exercices sont les suivants :

	2018	2019	2020	2021
	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	108 998	108 998	108 998	90 831
Imprimantes multifonctions	10 486	10 486	10 486	2 622
	119 484	119 484	119 484	93 453

**19. CAPITAL SOCIAL**

**a) Autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

**b) Déclaré**

	2017	2016
	\$	\$
135 591 268 actions ordinaires au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016	25 509 437	25 509 437

**c) Transaction de l'exercice 2017**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

**d) Transaction de l'exercice 2016**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016.

**20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2016. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices clos le 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2015	13 380 000	0,09
Octroyées	1 100 000	0,21
Expirées	(1 965 000)	0,16
Solde au 31 mai 2016	12 515 000	0,09
Expirées	(1 830 000)	0,15
Solde au 31 mai 2017	10 685 000	0,08

**20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)**

**Transaction pour l'exercice clos le 31 mai 2017**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

**Transaction de l'exercice clos le 31 mai 2016**

En janvier 2016, la société a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions permettant à leurs détenteurs d'acquérir 1 100 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,21 \$ l'action pour une période de cinq ans. Ces options d'achat d'actions sont acquises dès l'émission.

La juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016 a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation d'options de Black & Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Date	21 janvier 2016
Quantité	1 100 000
Valeur de l'action	0,02 \$
Rendement prévu de l'action	Néant
Volatilité prévue	196 %
Taux d'intérêt sans risque	0,71 %
Durée prévue	60 mois

Le coût de rémunération à base d'actions pour le régime représente une charge non récurrente de 20 130 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016.

Le tableau suivant dresse l'état de la situation du régime au 31 mai 2017 et 31 mai 2016 :

**a) Au 31 mai 2017**

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
2 485 000	2	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	32	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	44	0,21	0,02	1 100 000	0,21
10 685 000	26	0,08	0,02	10 685 000	0,08

**b) Au 31 mai 2016**

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Nombre	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
1 830 000	6	0,15	0,05	1 830 000	0,15
2 485 000	14	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	44	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	56	0,21	0,02	1 100 000	0,21
12 515 000	34	0,09	0,02	12 515 000	0,09

**21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	31 mai 2017		31 mai 2016	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	121 665	121 665	323 396	323 396
Prêts et créances	15 000	15 000	137 984	137 984
Allocation d'aménagement à recevoir	29 441	29 441	36 801	36 801
<b>Passifs financiers</b>				
Prêt court terme	439 495	439 495	-	-
Prêt d'un administrateur	108 141	108 141	-	-
Dette à long terme	108 504	119 000	170 000	170 000
Autres passifs	265 407	265 407	98 903	98 903

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créance, des prêts courts termes et d'un administrateur et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 mai 2017, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, l'allocation d'aménagement à recevoir, les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt à court terme et la dette à long terme. Au 31 mai 2016, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, les comptes fournisseurs et la dette à long terme.

**22. RISQUES ET INCERTITUDES**

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

**a) Risques associés aux instruments financiers****Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

**22. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)**

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

**Risque de change**

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 31 mai 2017, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 1 617 \$ (421 \$ au 31 mai 2016). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs. La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la société à un risque de liquidité. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain avec un partenaire financier et par des ententes de services avec des partenaires au Canada.

**b) Autres risques****Risque du marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

**22. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)****Risque du personnel clé**

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs mais elle devra retenir ce personnel. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

**23. IMPÔTS**

La charge d'impôts sur les bénéfices diffère du montant d'impôts par application des taux statutaires pour les raisons suivantes :

	2017	2016
	\$	\$
Impôts au taux d'imposition applicable de 26,90 %	(534 978)	(446 157)
Incidences fiscales des charges non déductibles	8 791	9 732
Avantage d'impôt découlant de pertes opérationnelles non reconnues	483 392	142 324
Création et résorption de différences temporelles non reconnues	42 795	51 125
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(242 976)</b>

Les impôts différés se détaillent comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes fiscales reportables	5 451 710	5 029 678
Frais de financement reportés	25 047	11 957
Avantages incitatifs à la location à long terme	11 099	14 238
Excédent de l'amortissement comptable sur l'amortissement fiscal	915 828	918 262
Frais de développement capitalisés	1 061 475	1 043 361
	7 465 159	7 017 496
Moins : provision pour moins-value	7 465 159	7 017 496
<b>Actifs d'impôts différés constatés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

De plus, la société a des crédits d'impôt inutilisés de 1 134 911 \$ (829 620 \$ net d'impôt) au 31 mai 2017 et au 31 mai 2016.

Les pertes fiscales à reporter au 31 mai 2017 s'élèvent à 20 728 113 \$ au fédéral et 20 193 903 \$ au provincial.



**23. IMPÔTS (SUITE)**

Les pertes fiscales expireront comme suit :

Année	Fédéral	Provincial Québec
	\$	\$
2027	171 607	167 803
2028	663 750	362 956
2029	4 634 592	4 549 931
2030	3 695 314	3 662 997
2031	3 044 565	3 019 425
2032	2 755 300	2 732 955
2033	736 834	736 835
2034	1 631 080	1 604 442
2035	1 060 171	1 048 134
2036	547 187	520 712
2037	1 787 713	1 787 713
	<u>20 728 113</u>	<u>20 193 903</u>

**24. GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de ses produits, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres. Les capitaux propres de (1 625 015) \$ au 31 mai 2017 et 492 949 \$ au 31 mai 2016, sont composés du capital social, du surplus d'apport et du déficit. La diminution du capital de 2 117 964 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 est expliquée par le déficit d'opération.

**25. PARTIES LIÉES****Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 427 338 \$ et 415 391 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016. Au 31 mai 2017, une somme de 158 057 \$ était à payer aux principaux dirigeants.

**Opérations entre sociétés liées**

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017 un montant de 1 381 \$ (94 966 \$ pour l'exercice clos le 31 mai 2016) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 9 191 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 mai 2017 (7 603 \$ au 31 mai 2016).

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers de l'exercice incluent 8 141 \$ à l'égard de ce prêt.

**25. PARTIES LIÉES (SUITE)**

Le président de la société est également président de la société américaine MediSyna Corporation Inc. qui œuvre dans le domaine de la santé. Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, un prêt de 100 000 \$ avait été effectué à MediSyna Corporation Inc. pour ses frais de démarrage. La somme était incluse dans les débiteurs au 31 mai 2016, ne portait pas intérêt et était remboursable au plus tard le 30 novembre 2016. Ce prêt avait été provisionné entièrement au 31 mai 2016 et a été radié au cours de l'exercice 2017.

**Termes et conditions des opérations entre parties liées**

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour l'exercice clos le 31 mai 2017, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

**26. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT**

	2017	2016
	\$	\$
Débiteurs	220 273	102 632
Charges payées d'avance	16 637	(1 601)
Allocation d'aménagement à recevoir	7 360	-
Créditeurs	770 121	(240 935)
Dû à des administrateurs	150 745	-
<b>Total</b>	<b>1 165 136</b>	<b>(139 904)</b>

**27. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE****Financement**

La société a conclu le 2 novembre 2017 avec un investisseur privé traitant à distance avec ZoomMed, un financement au montant de 500 000 \$. La réception de ce montant est échelonnée et conditionnelle à certains événements : 100 000 \$ comme versement initial, 250 000 \$ à la signature du contrat de financement et à la réception des documents y afférents, 75 000 \$ à la publication d'un communiqué de presse confirmant la date de dépôt des états financiers consolidés annuels et 75 000 \$ à la fin de l'interdiction d'opérations sur les actions de ZoomMed. Au 21 décembre 2017, la société avait encaissé 425 000 \$.

Le prêt porte intérêt à un taux de 12 % par année payable sur une base trimestrielle. Le prêt est garanti par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt sera remboursable selon certaines conditions le 2 novembre 2018.